

Communiqué de presse

Mont-de-Marsan, le 16 septembre 2008

PLAN DE PREVENTION DES DECHETS Compostage individuel : travaux pratiques !

Dans le cadre son Plan de Prévention des Déchets, le Conseil général des Landes - 1^{er} Département français à se doter de ce type de Plan - poursuit son action pour sensibiliser à la pratique du compostage et du jardinage au naturel, et initie des formations gratuites aux techniques du compostage, après la distribution gratuite de composteurs individuels (19 000 en 3 ans).

Des formations gratuites

Afin de sensibiliser les Landais à la pratique du compostage et du jardinage au naturel, le Conseil général des Landes met en place de **formations gratuites**. Le public peut ainsi venir avec son échantillon de compost pour enrichir son savoir-faire (ou expérience), et pour ceux qui se lancent dans le compostage, des réponses pratiques leurs sont apportées : quels déchets composter, en bac ou en tas, quels sont les mécanismes de décomposition, quand et comment utiliser leur compost, etc ?

Les Landais passent aux travaux pratiques

Après s'être équipés de composteur, les Landais se forment pour améliorer leur pratique en compostage. Ainsi différents groupes se sont inscrits :

23 septembre : Sictom du Marsan (8h30 à 10 h – 10h à 11h30)

26 septembre : Sitcom Côte Sud des Landes (9h à 10h30 – 10h30 à 12h)

29 septembre : Sivom du Pays de Born (14h à 15h30)

30 septembre : Sictom du Marsan (10h à 11h30)

En renouant avec cette pratique respectueuse de l'environnement, **un tiers des déchets peut être recyclé naturellement** en fertilisant les jardins.



Un engagement collectif

L'ensemble des collectivités landaises chargées de la gestion des ordures ménagères distribue gratuitement des composteurs aux familles qui en font la demande ; le Conseil général des Landes en a d'ailleurs fait l'une des priorités de son Plan Départemental de Prévention des Déchets. Aujourd'hui, chaque landais peut disposer d'un composteur et ce sont plus de **27 000 foyers qui en sont dotés**, soit près de 23% des 120 000 foyers disposant d'un jardin. Le premier objectif de 25% fixé par le plan départemental d'élimination des déchets sera ainsi atteint dès cette année. Cette pratique doit permettre de détourner des poubelles d'importants tonnages de déchets (29% du poids de nos poubelles peuvent être recyclés au fond de notre jardin), qui, sinon, devraient être collectés, transportés et traités par les collectivités.

Contacts presse :

Monique CASTAIGNEDE - Garmina DERBAL

Tél. : 05 58 05 40 35

communication@cg40.fr